

Monde

Modifié à 21:13

La Cour suprême des Etats-Unis met fin à la "discrimination positive" dans les universités



La Cour suprême met fin à la discrimination positive dans les universités américaines / Forum / 2 min. / aujourd'hui à 19:54

La Cour suprême des Etats-Unis a mis un terme jeudi aux programmes de "discrimination positive" à l'université. La majorité de six juges conservateurs a considéré que les procédures d'admission prenant en compte des facteurs ethniques étaient "contraires à la Constitution"

À peine plus d'un an après sa décision historique d'abroger la garantie constitutionnelle du droit à l'avortement, le collège ultra-conservateur prend ainsi un nouveau tournant dans un domaine qui semblait acquis de longue date aux Etats-Unis.

Contre l'avis des trois juges progressistes, les six magistrats conservateurs ont jugé que les procédures d'admission sur les campus prenant en compte la couleur de la peau ou l'origine ethnique des candidats et candidates étaient contraires à "l'histoire constitutionnelle" des Etats-Unis.

Beaucoup d'universités "ont considéré, à tort, que le fondement de l'identité d'une personne n'était pas sa mise à l'épreuve, les compétences acquises ou les leçons apprises, mais la couleur de sa peau", écrit ainsi le juge John Roberts au nom de la majorité. "En d'autres mots, l'étudiant doit être traité en fonction de ses expériences individuelles, pas sur des critères raciaux", ajoute-t-il.

>> L'analyse de Gaspard Kühn dans le 19h30:



La Cour suprême américaine met un terme à la discrimination positive dans les universités. L'analyse de Gaspard Kühn à Washington / 19h30 / 1 min. / aujourd'hui à 19:30

Combat réactionnaire de longue date

Cet arrêt trouve sa source dans une plainte déposée en 2014 contre les plus vieilles universités des Etats-Unis, Harvard (privée) et l'université de Caroline du Nord (publique), par le militant néoconservateur Edward Blum. Il les accusait de discriminer les étudiants asiatiques, qui ont des résultats académiques "nettement supérieurs à la moyenne" et qui devraient donc, selon lui, être "plus nombreux sur les campus".

Après avoir essayé plusieurs défaites devant les tribunaux, il s'était tourné vers la

Cour Suprême. Saisie à plusieurs reprises sur cette question depuis 1978, cette dernière avait interdit les quotas, mais elle avait toujours autorisé les universités à prendre en compte de critères raciaux, jugeant "légitime" la recherche d'une plus grande diversité sur les campus, quitte à faire une entorse au principe d'égalité.

Plusieurs universités très sélectives ont introduit des critères ethniques dans leur procédure d'admission à la fin des années 1960 pour corriger les inégalités issues notamment du passé ségrégationniste des Etats-Unis et augmenter la part des élèves noirs, hispaniques ou amérindiens dans leurs effectifs. Ces politiques ont toujours été très critiquées dans les milieux conservateurs qui les jugent opaques et y voient du "racisme inversé".

La haute juridiction, profondément remaniée par Donald Trump, a donc finalement décidé de leur donner raison, sous l'impulsion du juge afro-américain Clarence Thomas, un pourfendeur des programmes de discrimination positive dont il a pourtant bénéficié pour étudier à la prestigieuse université de Yale.

L'ancien proutident a d'ailleurs salué, dans la foulée, un "grand jour pour l'Amérique" avec le retour d'un système "entièrement basé sur le mérite". Le chef républicain de la Chambre des représentants Kevin McCarthy a également salué une décision qui va, selon lui, permettre aux étudiants et aux étudiantes de "rivaliser sur la base de critères égaux et du mérite individuel" et qui "confirmera l'égalité devant la loi".

Kevin McCarthy 
@SpeakerMcCarthy · [Suivre](#) 

The Supreme Court just ruled that no American should be denied educational opportunities because of race.

Now students will be able to compete based on equal standards and individual merit. This will make the college admissions process fairer and uphold equality under the law.

4:40 PM · 29 juin 2023 

 12,9 k  Répondre  Copier le lien

[Lire 2,4 k réponses](#)

Joe Biden exprime son "fort désaccord"

En face, on dénonce une décision idéaliste qui ne tient pas compte des réalités de la société américaine. Avec cette décision, la Cour "revient sur des décenn de jurisprudence et d'immense progrès", a commenté au nom de la minorité progressiste la juge suprême Sonia Sotomayor. Elle "cimente une règle artificielle

progressiste la juge suprême Sonia Sotomayor. Elle énonce une règle d'immunité d'indifférence à la couleur de peau comme principe constitutionnel dans une société profondément ségréguée, où la question raciale a toujours eu de l'importance et continuera d'en avoir".

Le gouvernement du proutident démocrate Joe Biden avait plaidé en vain pour le statu quo. "L'avenir de notre pays dépend de sa capacité à avoir des leaders aux profils variés, capables de diriger une société de plus en plus diverse", avait soutenu sa représentante.

Il a à nouveau réagi jeudi, se disant en "fort désaccord" avec la décision de la Cour suprême et appelant les établissements universitaires à ne pas "abandonner" leur engagement envers la diversité.

President Biden  

@POTUS · [Suivre](#)

For decades, the Supreme Court recognized a college's freedom to decide how to build a diverse student body and provide opportunity.

Today, the Court walked away from precedent, effectively ending affirmative action in higher education.

I strongly disagree with this decision.


6:51 PM · 29 juin 2023 

 23,7 k  Répondre  Copier le lien

[Lire 10,8 k réponses](#)

Dans la même veine, des grandes entreprises, dont Apple, General Motors ou Starbucks, avaient souligné qu'avoir "une main d'oeuvre diversifiée améliorerait leurs performances" et qu'elles "dépendaient des écoles du pays pour former leurs futurs employés".

>> [Écouter aussi les explications de La Matinale:](#)

 [Vue du bâtiment de la Cour suprême des États-Unis à Washington le 3 octobre 2022. \[Jonathan Ernst - Reuters\]](#)

La Cour suprême américaine pourrait mettre fin à la discrimination positive dans les universités / La Matinale / 1 min. / aujourd'hui à 06:24

afp/jop

Publié à 18:05 - Modifié à 21:13


À consulter également

 Aux États-Unis, la Cour suprême doit se prononcer sur la discrimination positive, pour tenter de gommer les inégalités sociales [RTS]

Aux États-Unis, la Cour suprême doit se prononcer sur la discrimination positive, pour tenter de gommer les inégalités sociales

19h30


Le 10 juin 2023

 La cour suprême des Etats-Unis remettait en cause l'arrêt historique de 1973, dans lequel elle a reconnu le droit à l'avortement. [Evelyn Hockstein - reuters]

Les Etats-Unis fracturés un an après la fin du droit fédéral à l'avortement

Monde

Vendredi à 16:24

 Le 24 juin 2022, la Cour suprême a annulé son arrêt Roe v. Wade, qui garantissait depuis 1973 le droit des Américaines à avorter. [Gemunu Amarasinghe - AP Photo - Keystone]

Révocation du droit fédéral à l'avortement aux États-Unis, un an après: interview d'Aline Helg

Forum

Vendredi à 18:06

La RTS

À propos

FAQ

Conditions
générales

Charte de
confidentialité

Gérer les
paramètres relatifs
aux cookies

Contact

Travailler à la RTS

Communiqués de
presse

Play Suisse

Recevoir nos
programmes

Comment écouter
nos podcasts

Ventes aux
professionnels

Visiter les studios

Assister aux
émissions

La Boutique RTS

RTS Avec Vous

Valeur Publique

SRF | RSI | RTR | SWI

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et
télévision